



Assistance juridique : votre allié en matière de pratique d'emploi

Offre pour les services de garde

Vous êtes confronté à des questions ou des préoccupations liées à la gestion de vos relations de travail ? Lussier vous offre un service d'assistance juridique adapté à vos besoins.

Vos préoccupations :

- ✓ Vous avez des questions concernant les modifications de la Loi 6 ?
- ✓ Vous ressentez de l'insécurité dans vos décisions en tant que gestionnaire ?
- ✓ Vous faites face à des enjeux de réclamation liés à la pratique d'emploi ?

Notre solution

Lussier met à votre disposition des avocats qualifiés pour vous conseiller et répondre à vos inquiétudes. Grâce à une consultation téléphonique*, vous bénéficiez d'un accès direct à un avocat, sans intermédiaire.

Pourquoi choisir l'assistance juridique Lussier ?

Nos avocats accompagnent les employeurs dans la gestion des ressources humaines et les relations de travail, notamment pour :

- ✓ Les accidents du travail ;
- ✓ Les problèmes d'absentéisme et les relations internes ;
- ✓ Les plaintes auprès de la division des normes du travail ;
- ✓ Les cas de harcèlement psychologique.

Un service conçu pour les gestionnaires

Toutes les demandes sont traitées par nos services juridiques, garantissant une solution adaptée aux besoins spécifiques des gestionnaires de services de garde. Vous serez écouté et conseillé avec transparence.

Modalités et tarification



Consultation initiale gratuite : Aucun frais à la première consultation téléphonique*.



Analyse approfondie : Chaque appel est évalué par un avocat pour déterminer la nature du litige ou des informations nécessaires.



Mandat payable : Si une production d'avis ou de documents est requise, un mandat sera proposé avec des frais clairement établis.

Tarification

Nous offrons une tarification préférentielle et concurrentielle. Chaque service de garde est responsable d'acquitter sa facture, sans passer par william.coop

En cas de litige

Lussier est parfaitement équipé pour vous représenter devant la CNESST ou le Tribunal administratif du travail. Ces domaines font partie intégrante de notre expertise quotidienne.

Pour nous rejoindre

La prise de rendez-vous est obligatoire.

- ✓ Par courriel, en envoyant votre demande à l'adresse : juridiquesst@lussier.co

- ✓ Ou en remplissant le formulaire en ligne sur notre page web Scannez le code QR



Lussier

Assurances
Avantages sociaux

Lussier.co/ garde



* Les consultations téléphoniques avec un avocat de chez Lussier sont un maximum de 30 minutes. Certaines situations peuvent nécessiter des frais supplémentaires pour des services juridiques spécifiques.

